



Réinventer des politiques territoriales transformatrices

Regarder les territoires tels qu'ils sont devenus, et pas comme on croit qu'ils sont encore...

Vers les Etats Généraux de l'Aménagement du Territoire ?

Simon Ronai (10 janvier 2020)

1 Pour réinventer des politiques territoriales transformatrices : connaître, comprendre, animer un débat public informé

« La Ville en Commun » et la Maison de l'architecture ont organisé les 5 juin, 9 octobre, 4 décembre 2019 un cycle de rencontres pour comprendre l'essoufflement du grand dessein d'aménagement de l'espace, explorer les possibilités de nouvelles alliances territoriales, et inventer les outils pour avancer vers un aménagement plus solidaire.

Alors que le mouvement social bouscule bien des discours et que l'impact de la crise climatique s'impose ces 3 débats ont présenté différents systèmes d'interprétation et d'action dans l'esprit des 73 propositions de l'Académie d'architecture.²

En croisant toutes les disciplines, sociales, économiques, urbaines, architecturales voire philosophiques, et la diversité des échelles spatiales et des territoires les 15 intervenants¹ ont approfondi la notion si composite « d'aménagement du territoire » marquée par l'emblématique « fracture territoriale » et l'opposition binaire « centre/périphérie » versus « métropoles riches/ruralité abandonnée ».

- tous ont noté l'intérêt croissant des collectivités pour l'adaptation au changement climatique et l'émergence de nouvelles pratiques soucieuses de réparer plutôt que de développer et de coopérer plutôt que de se concurrencer.
- tous ont souligné le maintien de logiques de compétition et d'équipement surannées et dénoncé le cadre clivant et simpliste de l'opposition Collectivités/Etat repris sans recul par l'ensemble des médias et des acteurs politiques.
- tous considèrent que l'on est entré dans une zone critique et qu'il est impératif de repérer les signaux faibles du changement pour traiter autrement notre territoire

Ces controverses, que nous voulons prolonger.

- convergent avec de nombreuses prises de position de chercheurs, de l'association des directeurs généraux des communautés de France, d'acteurs de la société civile voire d'élus, qui constatent l'écroulement des concepts, des pratiques et des institutions qui ne permettent plus de reprendre le contrôle des transformations qui bouleversent l'ensemble du pays.
- confirment l'actualité du sujet et la prise de conscience de l'obsolescence du modèle classique d'aménagement du territoire, comme de la façon de faire la ville ou de se gouverner dans l'univers d'incertitudes qui pèsent sur tous les choix d'aménagement où de projections statistiques.

- imposent, pour penser la distinction entre la nature et l'homme, de prendre au sérieux « l'anthropocène » comme moment où l'activité humaine affecte de façon décisive l'écologie et l'atmosphère de la planète,

L'abandon d'une politique nationale d'aménagement du territoire n'est pas une option durable, mais « la Ville en Commun » veut en réinterroger les contenus, les finalités et les prérequis politiques et institutionnels. Nous appelons une profonde redéfinition du fonctionnement territorial au regard des enjeux liés à la crise sociale, à la crise climatique, à la transition énergétique, à la métropolisation, aux inégalités vis à vis de l'emploi, l'habitat, la mobilité. Dans la perspective des élections municipales il est urgent de décrypter le réel pour reconstruire, au delà des postures, le couple Etat/collectivités territoriales et « réinventer des politiques territoriales transformatrices » comprises et portées par le vouloir vivre collectif du plus grand nombre de citoyens confrontés au mal être urbain.

- (1) Les 15 Participants aux débats: Hugo Bevort, Béatrice Giblin, Vincent Jarousseau, Frédéric Bonnet, Brigitte Métra, Jean Michel Daquin, Luc Abadie, Jean Baptiste Marie, Simon Ronai, Philippe Simon, Benjamin Aubry, Hélène Peskine, Stéphane Cordobès, Francis Rol-Tanguy, Pierre Veltz,
- (2) <http://academie-architecture.fr/73-propositions-pour-larchitecture-des-territoires-et-des-villes-contribution-des-architectes-au-grand-debat-national/>

Vous avez dit fracture politique ?

Le discours sociologique et politique oppose une élite métropolitaine libérale et libertaire ouverte à la mondialisation et un peuple périurbain en quête de protection se repliant sur le vote populiste.

De ce point de vue les réalités ne sont pas si simples puisqu'aux élections présidentielles le supposé clivage territorial n'avait pas généré de clivage politique correspondant pourtant abondamment commenté :

- Emmanuel Macron a obtenu 24% des suffrages dans les grandes aires urbaines, 22% dans les villes petites et moyennes, 21% dans les territoires ruraux
- Marine le Pen a obtenu 21% des suffrages dans les grandes aires urbaines, 23% dans les villes petites et moyennes, 25% dans les territoires ruraux

Le vote aux élections européennes a montré une accentuation de la fracture politique : la liste RN est arrivée en tête dans 71% des communes : 23,5% dans l'aire urbaine de Paris, 73% dans les communes rurales, 75% dans la couronne des pôles moyens.

Aménagement par qui et pour faire quoi ?

Ce mot recouvre le modèle hiérarchique fonctionnaliste classique compris comme « l'ensemble d'actions volontaires, prospectives, et concertées menées par des acteurs publics et privés pour disposer avec ordre et équité les habitants, les activités, les équipements et les moyens de communication dans l'espace national ».

Cette approche dirigiste et centralisée venue d'en haut semble aujourd'hui remise en cause par l'ouverture internationale, l'affaiblissement de l'autorité et des moyens de l'Etat après plus de 40 années de libéralisme économique, de décentralisation et de construction européenne, mais faut-il l'abandonner ? Le besoin de laisser les initiatives locales se déployer semble dominer alors même que la diversité des inégalités s'accroît à toutes les échelles au sein de la même région, des mêmes bassins de vie, de la chaque agglomération ou de la même ville : alors comment combiner renforcement des pouvoirs locaux et besoin d'égalité ?

Territoire, Métropole, proximité pour dire quoi ?

Les mots territoire ou métropole sont évoqués comme des personnages, des unités évidentes, des faits acquis alors qu'ils ne sont qu'un processus d'organisation, d'agencement, de gestion, de mode de vie et d'usage.

Alors que leur reconstruction permanente comme espaces de pouvoir cloisonnés sont le produit de l'histoire et de choix politiques, nous sommes partout confrontés à des territorialités mouvantes, superposées, imbriquées, interdépendantes, sensibles et concurrentes. Il n'est plus possible de regrouper en grands ensembles géographiques immuables la complexité de trajectoires contrastées.

Tout contribue à brouiller les limites : intensité des mobilités, migrations résidentielles, mouvements pendulaires quotidiens, imbrication croissante entre industrie et services, fragmentation des processus productifs, importance des transferts sociaux et des flux financiers invisibles liés à la péréquation comme à l'économie résidentielle dopée par le vieillissement.

Comment faire entrer la transformation des mécanismes spatiaux dans le champ de l'action, de la démocratie politique et du système représentatif encore inscrit dans un espace symbolique et juridique fini? Comment représenter les habitants, les travailleurs, les visiteurs, les migrants ?

De quels Territoires parle t on aujourd'hui en France?

Loin de toute représentation manichéenne le rapport du CGET « regards sur les territoires » décrit la complexité des basculements qui ont transformé l'espace, l'économie, la population et la société Française de 1999 à 2015.

Depuis 40 ans la profonde recomposition socio économique est marquée par le passage d'une économie agricole et industrielle (baisse de 19% à 10% soit 9 points de PIB) à une économie présente majoritairement tournée vers le secteur tertiaire et les services à la personne (augmentation de 52% à 66% soit 14 points de PIB).

La France des 36000 communes à faible densité moyenne (104 h/km²) est peuplée de façon très hétérogène : 834 dans les grands pôles, 76 dans les couronnes des grands pôles, 74 dans les espaces périurbains, 15 dans les communes isolées, moins de 10 sur de vastes portions de l'espace où il devient difficile de maintenir un minimum d'activités de services publics et de maillage communal viable.

Parmi les 1700 bassins de vie une centaine sont en déclin démographique tandis que 83% de la population vit dans une grande aire urbaine dont les couronnes s'élargissent et ont gagné 4,7 millions d'habitants depuis 1999 soit 88% des 5,4 millions d'habitants supplémentaires du pays.

Comment la prise en compte dépassionnée de cette métamorphose dans toutes ses dimensions sociale, économique, culturelle, et dans tous les territoires peut elle éclairer le débat politique par une approche critique bien ajustée à la diversité des causalités et réalités locales ?

De quelles fractures territoriales est il question : où en est la dichotomie entre ville et campagne ?

Si l'imaginaire territorial autour des campagnes domine malgré l'urbanisation du pays, la connaissance fine des disparités spatiales et sociales contemporaines ne répond pas aux polémiques binaires ni aux couples antagonistes : centres riches en croissance/périphéries pauvres et délaissées, métropoles attractives accueillantes/monde rural déclinant et abandonné, services publics en crise/financiarisation de l'économie. Ces schémas radicaux ne sont pas opérants pour rendre compte du nouvel agencement des activités et des hommes, de la diversité des situations locales et de leurs handicaps où avantages comparatifs.

- La marque « **métropole** » n'est pas une catégorie homogène à louer ou à vilipender. Les 8 premières Métropoles d'équilibre définies dès 1964 par l'Etat ont été progressivement rejointes jusqu'au 1/1/2018 par le réseau de 22 métropoles (dont 3 à statut particulier). Ce club hétérogène, toujours en quête de suffrage universel, ne diffuse pas également ses richesses. Les effets de congestion urbaine, d'engorgement des réseaux, de pollution, de tension sur le logement, de spéculation foncière, de relégation des couches populaires ne sont pas partout identiques et les liens entre performance économique et taille des agglomérations ne sont pas automatiques :
 - Lyon, Nantes, Rennes, Bordeaux, Marseille diffusent leur dynamisme vers leur périphérie
 - Lille, Toulouse, Montpellier se développent en relatif isolat
 - Grenoble ou Strasbourg se développent moins que leurs périphéries
 - Nice, Rouen, Brest peu dynamiques dans un environnement stagnant
- Les **aires urbaines** de plus de 200000 habitants sont plus dynamiques que les territoires environnants, toutes sont plus inégalitaires que les plus petites villes. De 1999 à 2014 : 38% de la population et 44% de la croissance démographique, 39% des emplois et 53% des gains d'emplois.
 - Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier forte dynamique et immobilier cher, un peu moins à Rennes et Lyon
 - Lille et Strasbourg plus faible dynamique et immobilier plus accessible
- Les **couronnes périurbaines** en synergie avec les grands pôles urbains bénéficient du moindre coût du foncier et des logements et d'un revenu médian plus élevé (1780€/mois)
- Les **centres villes** des petits pôles urbains dévitalisés sont les plus touchés par la perte d'attractivité globale (vieillesse, paupérisation) alors qu'ils étaient des pôles de centralité

départementale. Leur revenu médian est particulièrement bas (1560€/mois). 222 villes moyennes ont été identifiées dans le plan national « action cœur de ville »

- Les 1293 **quartiers prioritaires** dont les 168 plus défavorisés accueillent 29% de la population concernée par la politique de la ville notamment en Ile de France et dans les Hauts de France.
- Le **rural isolé** faiblement peuplé est mal connecté aux pôles urbains : vieillissement, logements accessibles, vacance structurelle prolongée, le revenu médian le plus faible concerne peu de ménages (1530€/mois). On peut espérer que transition écologique, circuits courts, qualité de vie sont des atouts potentiels de redéveloppement.
- Les **petites communes** (dont 85% ont moins de 2000 h) sont des parcelles infimes de la République qui favorisent le maillage serré de conseillers au risque de renforcer le localisme de principautés impuissantes

22,4 millions de Français vivent en zone rurale (35% de la population) en grande majorité dans l'aire d'influence d'une ville ce qui interroge le flou sémantique entre mitage, périurbanisation, ville, banlieue, campagne, aire urbaine et toutes les représentations et zonages anachroniques.

La critique répandue de l'excessif pouvoir urbain ne rend pas compte de cette forte communauté de destin entre chaque ville et son hinterland dans un système multi échelles. Elle néglige les forces de dispersion et de concentration du tissu économique comme des habitants qui plébiscitent l'utopique « ville nature » ou « ville à la campagne » Loin des représentations fausses on ne peut pas considérer l'espace comme une personne ou une donnée intangible ordonnée autour du seul principe d'égalité. Comment engager une relecture nuancée du fonctionnement des territoires devenus illisibles et plus interdépendants, comment repenser politiquement le dogme des communes ?

Quelle cohésion dans et entre les quatre types de territoires qui structurent l'espace national ?

Rejetant la vision anxigène qui veut ramener l'ensemble des mutations territoriales à une grille de lecture réductrice fondée sur la seule critique du néolibéralisme et de la globalisation capitaliste, la somme de cartes, statistiques, et analyses montre l'ampleur de la reconfiguration et des évolutions divergentes des quatre types d'ensembles régionaux.

La région capitale globalement attractive et prospère est aussi localement répulsive et inégalitaire

Des territoires aux significations plus ou moins floues (RIF, MGP, EPT...) sont l'objet de débats sans fin pour définir périmètres et pouvoirs : Paris 2,2 millions h, Banlieue (10,2 millions h 400 communes) couronne de l'aire urbaine (1,8 million h 1400 communes).

De 1999 à 2014 : plus 1,1 million d'habitants et 640000 emplois dans l'aire d'influence qui déborde sur le grand bassin parisien En dépit des querelles institutionnelles inabouties cette agglomération hors norme regroupe 18% de la population, 21% des emplois, 30% du PIB et son bilan économique favorable semble se prolonger avec la conjonction de facteurs positifs : engagement du GPE, investissements internationaux, jeux olympiques, Brexit...

A l'échelle nationale l'Ile de France est le moteur qui attire étudiants (536000) et jeunes actifs, et refoule toutes les autres catégories d'âge, notamment les actifs de plus de 35 ans, d'où son solde migratoire le plus négatif de toute la France (-0,43% par an de 2009 à 2014). Ce mouvement continu, lié partiellement aux conditions de vie difficiles, explique que 84% des cadres et 70% des habitants affirment qu'ils partiraient s'ils le pouvaient.

Le mode de gouvernement consensuel n'a pas pu ni voulu résoudre les problèmes les plus aigus :

- prix médian des logements excessif : 6100€ m²/ 2000 €m² échelle nationale, (30 ans pour qu'un ménage de 3 personnes devienne propriétaire d'un appartement de 65 m², 9 demandes pour 1 attribution de LLS/ 3,9 échelle nationale), et ce bien qu'au sein de la MGP l'indice de construction est passé de 3,7 logements pour 1000 habitants commencés entre 2006 et 2010 à 5,1 de 2011 à 2015.
- durée, coût, et confort des transports quotidiens avec la dissociation fonctionnelle croissante entre lieux de travail et d'habitation et l'ampleur des mobilités imposées
- pollutions de toutes sortes (air, bruit, eau, déchets) qui dévalorisent la qualité de vie

Le revenu médian (22500€) nettement supérieur à celui des autres régions (20400€ médiane nationale), coexiste avec davantage d'inégalités (les 10% les plus riches sont 4,5 fois plus aisés que les 10% les plus pauvres/ 3,5 échelle nationale) d'où les effets simultanés de gentrification, relégation, risques d'exclusion et conflictualité dans de larges portions de la Métropole.

L'arc occidental et méridional très attractif du point de vue économique et résidentiel confronté à la congestion des transports, à la tension sur le logement et l'environnement

Sur les littoraux et la vallée du Rhône la forte croissance démographique repose sur l'arrivée de retraités et de familles attirées par la qualité résidentielle et le dynamisme de l'emploi (1% par an) qui ne résorbe pas partout le chômage. Dans ces territoires on construit le plus (10 logements/an/1000 h contre 6 en moyenne et 4 dans les espaces les moins attractifs)

Il y a un contraste entre l'attractivité ancienne et inégalitaire du littoral méditerranéen et l'attractivité plus récente de l'ouest aux effets urbains et sociaux mieux maîtrisés.

Le Nord Est et la diagonale du vide frappés par le déclin industriel et démographique affrontent la décroissance

7 départements (Ardennes, Cantal, Cher, Creuse, Haute Marne, Nièvre, Vosges) en déclin démographique continu depuis le début des années 90 combinent faible attractivité résidentielle et solde migratoire très négatif.

Les espaces au nord de la ligne Cherbourg/Besançon et la bande qui va des Ardennes au sud du Massif central sont confrontés aux effets cumulatifs de la perte d'activités industrielles traditionnelles, au déclin des emplois agricoles, de la crise de 2008/2009 : décrochage démographique, vacance de logements, fermeture des commerces, recul des services publics.

Les riches espaces frontaliers au cœur de systèmes transnationaux

355000 Français travaillent à l'étranger (1,5% des actifs) : 170000 en Suisse, 70000 au Luxembourg, 46000 en Allemagne, 38000 en Belgique, 26000 à Monaco.

Leur nombre a doublé depuis 1990 assurant aux zones frontalières périphériques des niveaux de vie les plus élevés grâce aux emplois plus rémunérateurs à l'étranger. Situés près de la Suisse et du Luxembourg ces espaces sont les plus inégalitaires entre transfrontaliers et autres actifs.

Cette présentation inhabituelle rompt avec les idées reçues qui opposent mécaniquement les 22 Métropoles aux déserts censés les entourer, comme avec l'obsession métropolitaine qui lie automatiquement taille, innovation, croissance et ruissellement des richesses. Elle ouvre la réflexion sur la bonne échelle pour garantir la solidarité et sur la façon de gérer la différenciation accrue des collectivités en adaptant si besoin les lois, les moyens, et les institutions : quel rôle pour l'Etat, quel forme « d'aménagement du territoire » ?

De quelles inégalités culturelles et de revenus est- il question ?

En France les inégalités socio spatiales comparées aux pays de l'OCDE sont relativement contenues en dépit d'un certain délitement de l'Etat en matière d'équipements, de formation, d'infrastructures, et de moyens.

En 2013

- le seuil de pauvreté était fixé à 1009 € par mois et 14,5% des ménages disposent de revenus inférieurs notamment dans le Nord, le long du littoral Languedocien, et en Corse...mais 77% des pauvres vivent dans les grands pôles urbains et non dans la France périphérique.
- le rapport national inter décile entre les 10% les plus riches (seuil 3107€/mois) et les 10% les plus pauvres (moins de 800€/mois) était de 3,5

En 2015

- le revenu disponible médian par unité de consommation était de 19890€ (1657€/mois)
- la différence de revenus disponibles moyens entre régions riches et pauvres est relativement limitée (1,4) de même qu'entre centres urbains et espaces peu denses (moins de 20%)

Si les régions de l'Ouest sont plus égalitaires, les écarts grandissent en Ile de France (où la Seine Saint Denis est parmi les plus pauvres), sur le pourtour méditerranéen, dans les espaces frontaliers, et dans les grands pôles urbains

Outre les revenus d'autres inégalités traversent les territoires travaillés par un processus diffus de séparatisme social qui effrite l'idéal de mixité sociale et culturelle. C'est la part de diplômés du supérieur et à fort capital culturel qui fait la différence en y associant l'image du « bobo » au gentrificateur, individualiste, progressiste, et au mode de vie affranchi des codes traditionnels.

Ces divergences montrent que les enjeux de cohésion dépendent de la culture politique et de l'aptitude des territoires à tirer parti de leur insertion dans les échanges et à surmonter les effets de la transition post industrielle. Ces composantes locales constituent le fondement des recompositions que les acteurs doivent affronter.

Comment résister à la financiarisation de l'aménagement et à la marchandisation de la ville ?

Depuis quelques années ce processus s'étend et devient de plus en plus visible en ne retenant des individus leur seule part de consommateur et en pensant l'urbain sous l'angle de sa privatisation ou des bénéfices escomptés par le marché.

Aujourd'hui qui décide de ce qu'il faut préserver, empêcher, réparer, changer, développer, vendre où acheter ? Le libéralisme comme explication ultime ne suffit plus pour décrire le réel des contradictions métropolitaines et des promesses d'égalité territoriale devenues impossibles. N'est-il pas temps d'admettre que l'atomisation et la confusion des structures devient un frein, un vecteur d'inégalités, un moteur d'étalement urbain, un facteur de dépossession des citoyens qui ne savent pas qui décide de quoi, ce qui interroge l'efficacité et la rationalisation des politiques et de la dépense publiques ?

2 Reformuler ici et maintenant les paramètres et les outils pour reprendre la main sur un nouvel aménagement du territoire (ou des territoires)

Si les outils de planification (SDRIF SCOT, PLUI...) semblent à bout de souffle, une politique nationale d'aménagement du territoire reste un point d'appui nécessaire à l'heure de la globalisation et de la métropolisation, mais l'Etat que nous avons magnifié est-il encore capable de répondre seul aux demandes de sécurité, de prospérité, d'égalité, et plus simplement à l'intérêt général ?

L'interdépendance croissante des économies, des territoires et des sociétés facilitée par l'explosion des mobilités des personnes et des biens exige des coopérations de plus en plus étroites et des régulations efficaces à toutes les échelles. Pour répondre aux mutations et ruptures probables il nous faut construire les récits correspondant à la nouvelle donne territoriale vécue au quotidien et inventer les outils et cadres de régulation politique démocratique plus en phase avec le monde contemporain et l'exigence des citoyens.

Rompre avec nos modèles pour répondre à la crise climatique

Alertés par les analyses scientifiques qui insistent sur la force et la rapidité des phénomènes qui bouleversent le monde que nous habitons personne ne peut nier l'ampleur de la mutation à engager ni le calendrier serré pour y faire face. Cette situation correspond aux évolutions sociétales, culturelles, et générationnelles de plus en plus visibles avec la montée forte et rapide du sujet climat dans tous les agendas, et encore plus parmi les nouvelles générations conscientes de notre responsabilité vis à vis du monde. Face à ces enjeux le modèle de développement est déphasé et l'approche utilitariste du territoire est incapable de piloter efficacement les transformations indispensables et urgentes.

Pour éviter le seuil au delà duquel on ne sera plus en capacité de maîtriser les phénomènes. on observe la contradiction fondamentale entre

- un modèle de développement qui veut maîtriser la nature comme ressource illimitée
- les impératifs de la transition énergétique et les politiques de métropolisation qui renforcent la concentration des activités et des hommes et les contraintes de mobilité.
- le maintien d'un ordre territorial basé sur la juxtaposition des 36000 petites patries communales désireuses de se développer en activant les querelles et concurrences locales
- le sens et le rythme de la décision publique encadrée dans des procédures longues et la superposition de documents de planification complexes, hermétiques et souvent inopérants

Interroger le simplisme de « la fracture territoriale », revenir à la complexité du réel

Partant des dynamiques transformatrices qui recomposent l'hexagone, des réponses différenciées sont attendues pour correspondre au « nouvel âge de l'aménagement du territoire »

- ne pas simplifier l'opposition entre territoires devenus plus interdépendants et créditeurs les uns vis à vis des autres d'où les idées d'alliances, de réciprocité...
- affronter la complexité et le rôle majeur des acteurs locaux dans les réussites où les échecs dans le développement local
- sans contester la concentration spatiale des richesses et des activités dans quelques points ne pas projeter mécaniquement inégalités sociales et inégalités territoriales,
- discuter l'érosion de la mixité diversité à toutes les échelles

Discuter le rapport à la multimodalité, à la mobilité/immobilité subie ou souhaitée

Le contraste entre la concentration des emplois et des richesses et la dispersion des habitants et des actifs entraîne des effets massifs sur les mobilités plus subies que désirées. L'injonction à toujours plus de mobilité pour accéder à l'emploi où pour amorcer un parcours résidentiel est contestée et s'oppose à la vision d'une vie plus immobile ancrée dans un espace de vie plus circonscrit, reconnu, maîtrisé qui redonne toute sa valeur au local et à la proximité.

Ce souhait doit toutefois être relativisé sachant que 7 millions de Français déménagent chaque année, notamment pour partir dans le péri urbain sans s'éloigner radicalement.

Mais ce retour au local ou à une forme d'autarcie est contradictoire avec la connectivité généralisée, l'interdépendance des territoires, et les besoins augmentés de solidarités et de péréquations : comment répondre aux demandes de déplacements ?

Rechercher le modèle de ville dense vivable et acceptée,

L'étalement urbain et la dilatation périurbaine des agglomérations entraînent la contradiction entre construire pour faire face à la démographie et limiter la consommation de foncier, comment répondre au désir dominant de « ville à la campagne », comment repenser les trajectoires résidentielles compatibles avec la sobriété environnementale ?

Prioriser le rapport au local sans lâcher le national et l'international

Après 35 ans de « décentralisation » beaucoup s'accordent sur la nécessité de concevoir les aménagements et les politiques publiques en s'imprégnant de la diversité des contextes locaux extrêmement diversifiés et la prégnance des cultures locales

Sans nier le besoin de politiques nationales régulatrices venues « d'en haut » il s'agit de revenir aux savoirs faire et aux potentiels locaux dont on redécouvre l'importance et les aspects contradictoires

- repli réactif sur les courtes distances contre une globalisation agressive et déstabilisante
- développement adossé à la confiance et à la proximité perçues comme des ressources positives qui font la différence entre les territoires qui réussissent et ceux qui stagnent
- retrouver une identité et un système d'acteurs qui recherchent des transactions, assument des solidarités, et tentent de construire un récit positif comme une force des territoires

Redéfinir les solidarités territoriales à la lumière des évolutions sociétales

Compte tenu de l'accentuation des inégalités internes aux territoires qui marchent et ceux qui décrochent comment approfondir la notion de solidarité territoriale entre quels acteurs publics et privés, à quelle échelle sachant que tous les « périmètres » sont artificiels, autour de quelle communauté d'intérêts, comment repenser la mixité sociale et le dogme du « vivre ensemble » ?

Comment construire de nouvelles transactions entre les territoires connaissant la violence de leur concurrence, la tentation de l'entre soi, et le difficile décloisonnement entre échelles et approches thématiques ?

Maintenir des politiques publiques nationales fortes après 40 ans de décentralisation et de morcellement institutionnel

Beaucoup d'experts soulignent le rôle des acteurs privés qui fabriquent aussi le territoire, mais récusent l'idée d'un abandon volontaire par l'Etat de tel ou tel espace et rappellent les étapes de ses politiques : reconstruction, modernisation, décolonisation de la province, rééquilibrage, ouverture mondiale...Le passage de l'égalité à la cohésion, puis différenciation, et co/construction des territoires retrace le cheminement des priorités, longtemps sans scrupule environnemental, jusqu'à la crise de 2008 qui a opéré un tri et accentué les dynamiques divergentes.

Comment renouveler et adapter les cadres réglementaires, les périmètres administratifs ou institutionnels doivent ils être abandonnés ou repensés à partir des réseaux et des complémentarités ?

Comment combiner la revendication forte de décentralisation avec le besoin de péréquations accrues et d'égalité ? Le constat unanime est le manque de récit commun pour accepter les contreparties en terme de cohésion, solidarité et importance des impôts et services publics.

Au regard de la crise climatique il s'y ajoutent de plus en plus vigoureusement les impératifs de remise en cause de notre mode de vie, mais l'idéal démocratique est il compatible avec la fin de la promesse de croissance illimitée ?

Comment adapter les institutions à l'intensité des mobilités, à la généralisation des flux, à l'élargissement et fragmentation des bassins de vie ?

Après 40 ans de décentralisation, de libéralisation, de globalisation, d'étalement urbain et désormais de crise climatique il faut reformuler les difficiles arbitrages politiques d'aménagement et d'affectation des ressources

- Comment renouveler et redéfinir les concepts flous de « territoire » « global » ou « local »: contenu, échelle, taille, usage, devenir, ouverture européenne, représentation politique ?
- Quels seraient les éléments d'une nouvelle culture de l'urbain à l'heure de la crise écologique ? quelle compatibilité entre Métropolisation, transition énergétique, modes de consommation et de travail associés à la mobilité ?
- Faut-il concentrer les moyens sur les meilleurs ou les plus puissants dont on anticipe un effet moteur profitant à l'ensemble de leur environnement, ou faut-il les saupoudrer au nom de l'équité et de l'indispensable développement local ailleurs que dans les métropoles et les littoraux?
- A l'heure de la crise climatique qui définit sur ce qui relève du « local », et ce qui implique des choix d'action publique de niveau national et international ? comment combiner petits gestes individuels, atténuation ou changement radical ?
- Quels contenus pour une planification qui reposerait sur la culture de négociation, le dialogue positif entre territoires, qui garanti l'intérêt public tout en faisant confiance aux nouveaux acteurs (public privé, producteurs, consommateurs, rural, urbain...) ?
- Quel rôle pour l'Etat régalien face au désir de proximité, de local, d'autonomie ? dans un monde global y a-t-il encore une place pour la planification ou à tout le moins pour un lieu où les grandes options sont discutées puis arbitrées?
- La pensée aménagiste a-t-elle encore du sens ? doit-on renoncer au mythe de l'Etat aménageur, y a-t-il une voie moyenne entre négociations inter/territoriales, laisser faire libéral, planification stratégique plus ou moins rigide ?
- Qui peut et doit assurer la cohérence globale et la priorisation des investissements, la construction des grandes infrastructures, l'organisation des solidarités, la diffusion des expériences, les arbitrages décisifs ? cette option est-elle devenue une promesse intenable ?
- L'inadéquation des structures administratives existantes doit-elle encourager à les réformer, le changement d'échelle accompagné de formules d'intégration plus ou moins fortes est-il opportun où peut-on agir à structures locales inchangées?